

## CP 21 Novembre 2022:

Représentant APEJE: Charlotte Renaud

### Mobilité/Sécurité aux abords de l'école

- Le diagnostic effectué le 10 Novembre dernier avec la police et le service mobilité de la Commune d'Ixelles a révélé que la période problématique est surtout le matin entre 8h15 et 8h30
- Notamment, bcp de parents se garent sur le passage pour piéton / trottoir – email déjà envoyé pour le Directeur aux parents pour appeler à la prudence
- **Timing / éléments à modifier :**
  - **Projets court terme :** 1 an pour les projets court terme / petits aménagement
    - **Passage pour piéton** – à décaler par rapport à l'entrée de l'école
    - **Croisement rue Elise / Place de la Petite Suisse** – l'emplacement de parking va être enlevé pour améliorer la mobilité
    - **Suppression du kiss and ride et aménagement d'un espace libre en amont de l'école** pour améliorer la visibilité
    - Projets non réalisables :
      - ➔ Rangs scolaires pour aller jusqu'aux arrêts de bus: pas assez d'enfants concernés d'après l'expérience des années précédentes
      - ➔ Un feu rouge sur l'avenue Buyl – plus dans l'air du temps
  - **Projets plus long terme** dépendent du contrat de quartier durable qui vient de démarrer
    - **Rue scolaire – pas appropriée** à la configuration du quartier car trop dangereux d'avoir un début de rue scolaire en intersection avec l'Avenue Buyl
- **Prochaines étapes :**
  - **La Commune recommande de mettre en place un plan de déplacement** – projet de plusieurs mois qui permet de vraiment visualiser les déplacements des parents et élèves et de justifier des demandes d'infrastructures dans le futur
  - Le Directeur doit se mettre en contact avec Frédéric XX du service mobilité de la Commune d'Ixelles
  - L'école s'est inscrite pour faire partie prenante dans le contrat de quartier durable – la Commune clarifie que le contrat de quartier durable donne priorité aux financements pour le quartier principalement mais pas forcément pour les écoles. (e.g. petite maison 98 rue Elise – pourrait être rénovée mais l'occupation des lieux sera sûrement partagé)

### Visibilité de l'école :

- L'objectif est d'améliorer la visibilité de l'école.
- Proposition d'une maman graphiste via l'APEJE.
- 2 procédures :
  - **Procédure interne financée par l'école:** logo si utilisé doit être approuvé par le collège mais il faut clarifier les modalités d'utilisation du logo avec la maman graphiste, il faut respecter charte graphique communale
  - **Procédure communale:**

- pas de financement possible sans marché public, il y a des graphistes disponibles
- Il faut s'aligner avec la charte graphique communale (même si la Commune reste souple sur son application)

**AOB : Activités festives :**

- **Le Directeur souligne qu'il faut faire attention à ne pas trop multiplier les initiatives pour ne pas décourager la participation des parents**
- **Priorité doit rester à la participation des parents à la Art Fair (mars) et au spectacle des maternelles (juin)**
- Mais l'école est ouverte aux propositions de ventes ponctuelles (Fruit and collect, macarons, gaufres, chocolats, vente gaufre liégeoises, souper le roi du poulet, etc...)
- **Le Directeur est ouvert à une réunion entre l'APEJE et le comité scolaire** dès que des propositions plus concrètes sont sur la table de la part de l'APEJE